

Informations et réponses aux questions sur l'organisation du master 1 à distance

2017-2018

Responsable de la formation : Hélène Labbe

Contact : Helene.labbe@unice.fr

Pour rappel, le public concerné par cette formation :

- Accueil des étudiants qui ont déjà effectué une année de M1 MEEF, ne l'ont pas validée entièrement, et sont autorisés à redoubler pour valider les modules manquants.
- Accueil d'étudiants nouveaux en M1 notamment sous le « régime spécial études » (= examens terminaux en fin de semestre uniquement et devoirs maison pour certaines disciplines).

1. Quand a lieu la rentrée des cours ?

Une réunion de **rentrée par visioconférence est prévue mi-septembre** avec l'ensemble de l'équipe pédagogique et les étudiants. Elle aura lieu de 18h à 20h. Une invitation à cette séance de rentrée vous sera envoyée par mail en même temps que le lien vous invitant à la réunion (<http://connect2.unice.fr/labbe>)

Début des cours dès le lendemain de la première visioconférence de rentrée.

NB : La rentrée est légèrement décalée par rapport aux autres groupes afin de finaliser les inscriptions administratives et pédagogiques et attribuer à chacun login et mot de passe vous permettant d'accéder à la plateforme de dépôt des documents et aux visioconférences via Moodle.

Par ailleurs, et pour rattraper ce décalage, des visioconférences sont prévues le soir pendant la période de stage.

2. Quelle sera la fréquence des visioconférences ?

Les visioconférences auront lieu le soir de 18h à 20h. Il est possible que, selon les disciplines et l'emploi du temps, quelques visioconférences aient lieu dans la journée. Toutes les visioconférences sont enregistrées. **L'assiduité aux visioconférences est obligatoire** comme pour tout groupe sur site.

Il y aura en moyenne 4 à 5 visioconférences par semaine de 18h à 20h.

L'emploi du temps vous sera communiqué lors de la visioconférence de rentrée. Le planning des visioconférences apparaîtra pour le groupe en FAD (M1 PE LIE G6 FAD) sur Hyperplanning, comme pour les autres groupes.

3. Quels sont les cours dispensés par visioconférence ? Ces cours sont-ils davantage axés sur le CRPE ou le M1 ?

L'enseignement de toutes les disciplines du Master MEEF 1er degré sera dispensé par visioconférence.

Cette formation n'est pas une prépa concours. Il s'agit d'un Master 1 à distance, qui délivre donc un diplôme strictement identique à celui du Master 1 suivi sur site. Le contenu dispensé par les enseignants dans le cadre de leurs UE respectives et inscrites dans la maquette du master MEEF est

donc le même pour la formation sur site ou à distance. Cette formation vous offre néanmoins dans ce cadre une opportunité très intéressante de (re)préparer les écrits et les oraux du concours.

4. Organisation pédagogique de la formation

Il est prévu au semestre 1 :

Un stage OBLIGATOIRE au semestre 1 de 3 semaines en novembre (du lundi 13 novembre 2017 au vendredi 1^{er} décembre 2017 pour ce qui concerne l'année à venir pour tous ceux qui n'ont pas validé le stage et **des journées dites d'ancrage en classe au semestre 2 (présence obligatoire également)**. Ces ancrages consistent en la réalisation de projets dans une classe. Il faudra se libérer 2*5 demi-journées.

- 12 visioconférences de 2h en français (une par semaine sur 12 semaines)
- 12 visioconférences de 2h en mathématiques (une par semaine sur 12 semaines)
- 4 visioconférences de 2h en Histoire-Géographie (2 en Histoire et 2 en Géographie)
- 2 visioconférences de 2h pour chaque module de l'UE4 Culture commune (à l'exception de la sensibilisation à la recherche (2 visioconférences)
- 5 visioconférences de 2h en LV (**anglais uniquement proposé en FAD**)
- 6 visioconférences en SVT
- 4 à 5 visioconférences en Arts visuels
- 5 à 6 visioconférences en EPS

Chaque visioconférence est l'occasion pour les étudiants de poser directement à l'enseignant concerné les questions face aux problèmes rencontrés lors de leur travail personnel.

Toutes les visioconférences sont enregistrées. Un lien vous est envoyé par l'enseignant à la fin de la réunion, vous permettant de la visionner si vous n'avez pu être présent par exemple ou la visionner de nouveau si vous le souhaitez.

Il va sans dire **qu'un travail personnel régulier et assidu est absolument nécessaire** et attendu des étudiants de cette formation à distance. L'obligation d'assiduité aux visioconférences est également requise comme pour n'importe quel étudiant de l'ESPE.

Par ailleurs, outre les visioconférences, la formation s'appuie sur une plateforme permettant de déposer des documents :

- des cours pré-enregistrés, des vidéos,
- les exercices correspondants mis en ligne,
- les corrigés rédigés et les cours rédigés,
- Les réponses aux questions via le forum (même si vos questions peuvent être aussi posées par mail...)

5. Quelles sont les modalités d'évaluation ?

Vous devez noter qu'il est plus que conseillé pour tous les étudiants de s'inscrire sous le régime spécial études et de venir passer les examens à la fin du semestre (contrôle terminal), sauf pour les disciplines demandant un travail à la maison.

Vous devrez donc **venir sur site effectuer vos examens en fin de semestre.**

Par ailleurs les étudiants de la FAD bénéficient du **même accès au CRD pour travailler ou emprunter des livres et des documents sur l'un des sites de l'ESPE (Nice, La Seyne ou Draguignan).**

6. Quels sont les outils nécessaires à la formation ?

Il vous faut **une bonne connexion internet**, en filaire si possible, **une webcam et un microcasque**.

Tamara Siclait (ingénieur en technologie de l'information à l'ESPE) se tient à votre disposition en vue de la première visioconférence pour le réglage de votre ordinateur, les essais de casque ou caméra si besoin. La contacter par mail pour les réglages le plus tôt possible à la rentrée.

(tamara.siclait@unice.fr)